DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

PAR UN STATIONNEMENT DE VÉHICULE DE CHANTIER

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRANSPORTS
13, place Charles-de-Gaulle – 92211 Saint-Cloud cedex
espacepublic@saintcloud.fr
Contact : 01.47.71.54.26

BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Nom de la société	ADRESSE
Code postal & Ville	N° de siret
N° de téléphone	Adresse mail

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RÉGLANT LES DROITS DE VOIRIE **(si différente du bénéficiaire)

Nom de la société	ADRESSE
Code postal & Ville	N° de siret
N° de téléphone	Adresse mail

CHANTIER

ADRESSE DU CHANTIER

♦ **Ce formulaire doit être rempli et remis au service de la Voirie, 18 rue de Garches, 92210 Saint-Cloud, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h15 à 16h30, afin de pouvoir récupérer le macaron.**

♦ **Toute carte non rendue dans le délai imparti (max. 3 mois) sera facturée jusqu'à sa restitution.**

** **Les droits de voirie correspondent à la redevance d'occupation du domaine public due pendant la durée de présence du véhicule de chantier. Leurs montants sont disponibles sur le site Internet de la Ville.**

L'autorisation d'occupation du domaine public est accordée à titre précaire et révocable.

Je m'engage à régler les droits de voirie et à respecter les conditions d'occupation du domaine public définies par la réglementation municipale.

Fait à **le** **Signature de la personne réglant les frais de voirie,**

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

CARTE N°

DATE SORTIE CARTE	**DATE RENTRÉE CARTE**